



COMMUNIQUE DE PRESSE

D'AGIR POUR VAULX-EN-VELIN (APVV)

L'APVV demande, qu'à Vaulx-en-Velin, la Loi française soit respectée et que la sécurité revienne.

Mardi 16 juillet 2019.

Ces derniers jours, durant les soirées des matchs de football de la Coupe d'Afrique des Nations auxquelles l'équipe d'Algérie a participé, et pendant la soirée du 14 juillet, notre ville de Vaulx-en-Velin a été victime de très nombreux incidents dont un très grand nombre d'incendies volontaires (voitures, poubelles, mobilier urbain...), et de beaucoup d'incivilités et exactions diverses dont entre autres des rodéos très dangereux en voitures et motos.

Après ces évènements, c'est tout d'abord vers les victimes que nous tournons pour les assurer de notre soutien et de notre compassion. C'est aussi aux habitants de nos quartiers que nous pensons, eux témoins et victimes au quotidien de violences, d'incivilités et de trafics. Ils vivent au cœur d'une ville, Vaulx-en-Velin, notre ville, où la loi en vigueur n'est plus la Loi de la République Française.

Nous demandons solennellement que, très rapidement, la sécurité des vaudais et de leurs biens soit assurée. Pour cela nous en appelons à la Police Nationale, à la Police Municipale, à la Justice et aux services municipaux de sécurité pour qu'ils prennent toutes les mesures utiles afin que la violence et la loi de la rue ne soient plus en vigueur à Vaulx-en-Velin et que ce soit de nouveau la Loi de la République qui s'y applique.

Il y a plus d'un an les élus ont voté une augmentation des crédits de la police municipale pour que la sécurité revienne à Vaulx-en-Velin ; nous n'avons pas approuvé l'augmentation des effectifs jugée beaucoup trop faible à nos yeux. Les effets actuels de cette politique sont ainsi invisibles et les choses ont même empiré. Pour Agir Pour Vaulx-en-Velin, il est urgent que l'action remplace la communication à outrance. La responsabilité de l'exécutif municipal, au premier rang duquel se situe la Maire, Hélène GEOFFROY, est pleinement engagée. Celle-ci est, en effet, plus intéressée par sa carrière et l'élection qui approche que par le soin aux vaudais. Le respect des lois doit être sa priorité mais comment peut-elle être crédible alors qu'elle vient d'être condamnée 8 fois en 1 an par différents tribunaux ?

Plus d'infos sur www.apvv.fr ou auprès de Christine BERTIN – 06.08.07.03.91.

Thierry CAILLOT
Président d'APVV

Stéphane BERTIN
Président du Groupe des élus APVV